

N°457

Mars-Avril 2024

Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



OU
PE
YE

Château d'Oupeye
Salon
TERRE

&

8-9-10 mars 2024

Les informations
en page 8





MOT DU BOURGMESTRE

POLICE ADMINISTRATIVE : DES PROCÉDURES NÉCESSAIRES À LA SÉCURITÉ DES CITOYENS ET À L'ORDRE PUBLIC

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Maintenir l'ordre public demeure une de mes préoccupations permanentes afin d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique nécessaires à un bien vivre ensemble à Oupeye.

Bien qu'isolées et tout à fait exceptionnelles dans notre commune, les émeutes survenues au mois d'août ont marqué nos esprits. Il y a bel et bien un « avant » et un « après » à ces événements ponctuels qui mettent en évidence que **RIEN ne peut être laissé au hasard lorsqu'il s'agit du bien-être et de la sécurité de mes concitoyens et de la préservation de nos biens publics.**

Afin de gérer les éventuels troubles à l'ordre public, la Police administrative intervient en appliquant la réglementation ad hoc, en collaboration avec la Zone de Police de la Basse-Meuse qui sanctionne suivant les cas.

858 permis de détention d'animaux

La Police administrative a également dans ses compétences les demandes d'occupation de l'espace public et de travaux sur les voiries, l'abattage en urgence d'arbres qui menacent de tomber, ou encore les manifestations qui font aussi l'objet de réglementations spécifiques.

A titre exemplatif, voici quelques chiffres non exhaustifs pour vous donner une idée de ce que cela a représenté en 2023 :

- 500 arrêtés de police ont été pris ;
- 52 ordonnances de police ont été prises pour des manifestations locales, culturelles et sportives, et pour des travaux de grande ampleur ;
- 36 PV ont été dressés pour des dépôts clandestins et 3 pour affichages illicites ;
- 858 permis de détention d'animaux ont été délivrés entre le 1/7/2022 et le 31/12/2023.

En ce qui concerne la Planification d'urgence, outre les émeutes du mois d'août, d'autres moments de tension ont dû être gérés : les inondations de juin, divers incendies et autres alertes météorologiques ou encore des risques d'effondrement de maisons ou de terrains.

Le service Mobilité, intégré à la Police administrative, y travaille en étroite collaboration dans le cadre de la gestion de la mobilité et de l'accessibilité inhérente aux occupations du domaine public notamment pour des chantiers, des festivités locales, des organisations sportives, mais également lors de la gestion des crises évoquées ci-avant.

Au travers de ces quelques exemples, je tenais à vous rassurer sur le fait qu'à Oupeye, nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité, avec un coordinateur en Planification d'Urgence entouré d'une équipe formée pour être prête à réagir à tout moment. En espérant bien entendu de tout cœur que nous ne devrons plus faire face à des événements comme ceux que nous avons vécus mais, comme le dit le dicton populaire, « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Fernando PESSOA (1888-1935), célèbre écrivain portugais, déclarait en parlant de la gestion de crise : « Espérer le meilleur et se

préparer au pire, c'est la règle ! ».

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une agréable découverte de cet Écho d'Oupeye et déjà un très beau printemps.

Serge FILLLOT
Bourgmestre des Oupéyens



ÉDITO

UN BUDGET TENU À L'ÉQUILIBRE MAIS AMBITIEUX !

C'est grâce à un important travail entre les services et le Collège que le budget 2024 a pu être voté lors du Conseil communal du 18 décembre 2023. En effet, ces dernières années, notre Commune doit composer un budget à l'équilibre tout en supportant la perte, chaque année, de 6 millions d'euros de précompte immobilier et de taxe industrielle compensatoire de Chertal/Arcelor.

En maîtrisant les dépenses, en conservant des fonds de réserve et en travaillant à la recherche de recettes, dont des subsides, les autorités communales sont parvenues à dégager des montants permettant d'investir chaque année. En effet, grâce à cette gestion prudente et proactive, Oupeye est en mesure de faire face à des problématiques externes et ce, sans impacter les citoyens avec une fiscalité inchangée en 2024 pour les additionnels communaux à l'impôt des personnes physique et un précompte immobilier inchangé depuis le début de la législature.

Au niveau ordinaire donc du fonctionnement de la Commune, les problématiques à financer sont identiques à toutes les Communes comme, entre autres les 4 « P » :

- **La Précarité** qui augmente, avec la prise en charge de l'augmentation du budget du CPAS : + **246.000 €** ;
- **La Police** dont l'augmentation des frais de fonctionnement est supportée par les Communes sur base de décisions non concertées de l'autorité fédérale ;
- **Les Pensions**, principalement du personnel statutaire pour lesquelles la cotisation de responsabilisation ne cesse d'augmenter. En 2024, cela représente **198.863 €**, soit **une augmentation de 23,45 %** par rapport à 2023 ;
- **Les Pompiers**. L'intercommunale d'incendie - et donc les Communes membres - fait face à une augmentation assez similaire à la Police : + 176.000€.

Un travail important se poursuit également au niveau des frais de personnel malgré un plan d'embauche relativement restrictif. En effet, en 2021, le nombre d'ETP s'élevait à 207,9 contre 197,82 € pour 2024. Si ces derniers augmentent de 4,7 % (+690.805 €), cela est dû aux 2 sauts d'index prévus en 2024 par le bureau fédéral du plan ainsi qu'à l'augmentation de la cotisation de responsabilisation en matière de pension.

Oupeye présente également une symbolique diminution des dépenses de fonctionnement (-47.898€) rendue possible par la diminution des dépenses énergétiques de 377.000 €, soit - 25% par rapport à l'année dernière.



DE NOMBREUX PROJETS PRÉVUS

Grâce aux retours des provisions et des fonds de réserve, Oupeye a dégagé les moyens pour programmer un certain nombre de projets et de travaux en 2024. Ces investissements représentent un montant total en 2024 de 5.131.000 € soit 199 € par habitant contre un montant de 191 € par habitant en 2023.

Parmi les investissements significatifs, on peut relever :

- **Voiries :**
 - Réfection d'une partie de la rue Neuve à Hermée : 470.000 €
 - Réfection et égouttage de la rue de la Haxhe à Hermée : 406.000 €
- **Bâtiments :**
 - Fin de la restauration de l'église de Hermalle : 185.000 €
- **Participation citoyenne :**
 - Budget participatif : 70.000 €
- **Mobilité douce :**
 - Vélos : Traversée de Haccourt (90.045 €) et traversée de Houtain (164.565 €)
 - Liaison cyclable Château Oupeye - Ravel Canal Albert (101.250 €) et liaison Arbre Saint-Roch - Canal (244.350 €)
- **Environnement et le développement durable :** poursuite de l'adaptation de l'éclairage public au Led (334.738 €)
- **Plan de prévention des risques d'inondations :** étude hydraulique du bassin d'Aaz, travaux divers de type fascines, enherbage et plantations de haies (270.229 €)
- **Bien-être des élèves dans les écoles communales :**
 - Renouvellement de 20 tableaux numériques dans les écoles (40.000 €)
 - Sécurisation des écoles communales : Vivactive, J. Brouwir, Haccourt (75.000 €)

Vous constaterez que malgré une situation délicate en matière de budget, le travail de notre Collège et de nos services permettra, cette année encore, d'améliorer notre cadre de vie et de préparer l'avenir pour vous et avec vous.

Paul Ernoux, Échevin des Finances

Serge Fillot, Bourgmestre



GESTION DES IMMONDICES

COMPRENDRE LA TAXE DÉCHET

Comme chaque année, chaque ménage reçoit le document les invitant à s'acquitter de taxes relatives à la gestion générale des immondices.

Pour comprendre votre avertissement extrait de rôle lié aux déchets, il faut savoir qu'il comporte deux parties :

- **Une part fixe** est due pour le ménage (de 40 à 75 euros selon les situations). Ce montant est destiné à la cotisation annuelle que facture Intradel à la Commune et qui s'élève en 2022, 2023 et 2024 à 56,19 euros par habitant.

En payant la cotisation, la Commune finance la gestion des déchets par Intradel, c'est-à-dire un certain nombre de missions dont l'Intercommunale se charge.

Lorsqu'un ménage s'installe et a besoin d'un conteneur, lorsqu'il produit des déchets, les met à la collecte (en sacs ou en conteneurs), lorsqu'on va au recyparc mais aussi quand il s'agit de réaliser des calendriers, et finalement de traiter les immondices, PMC ou papiers, c'est Intradel qui imagine et organise une gestion qu'elle facture aux Communes.

- **Une part variable** qui est liée aux kilos collectés et traités et à diverses tâches administratives (courriers, etc.) En fin d'année, ces frais liés au nombre de levées, aux kilos produits et traités sont également facturés à la Commune.

L'ensemble des frais liés aux déchets représente actuellement pour votre Commune un montant annuel d'environ 1,6 million d'euros pour la gestion des déchets de l'ensemble de la population d'Oupeye, ce qui correspond à ± 62 euros par habitant.

En fine, la « facture » est établie pour chaque ménage selon sa composition et la façon dont il gère ses déchets. **Chaque ménage paie donc ce que la gestion de ses déchets coûte à la collectivité.**

BIEN GÉRER PERMET MÊME D'ÉCONOMISER !

Outre des facilités octroyées à certains cas (revenu d'intégration, familles monoparentales ou nombreuses, gardiennes ONE, etc.), il est possible de maîtriser ses dépenses voir même de diminuer l'addition.

Trier, limiter les levées des conteneurs, bien séparer les déchets organiques sont des conseils pouvant permettre la diminution de votre facture l'année suivante.

Concrètement, les déchets annuels d'un ménage de 4 personnes représentent pour la Commune un coût annuel avoisinant 250 euros. Si le montant de la taxe de ce ménage est inférieur, c'est qu'une part de la gestion de ses déchets a été prise en charge par votre Commune et que vos bonnes pratiques sont récompensées.

Il est important de signaler que la Commune d'Oupeye a choisi, depuis plusieurs années, de ne pas augmenter les taxes liées à la gestion des déchets de ses citoyens.



TRAVAUX



TRAVAUX DE VOIRIES APRÈS L'HIVER

Oupéyennes, Oupéyens,

Au sortir de l'hiver, force est de constater que les voiries ont bien souffert avec, notamment, l'apparition de fissures dans l'asphalte ainsi que des nids de poule parfois conséquents.

Combien y a-t-il de km de routes ?

Oupeye compte 165 km de voirie, dont 13 km de routes régionales (N618).

Pour les routes communales, c'est le service « Travaux » oupéyen qui en a la charge d'entretien. Pour les routes régionales, la Commune joue le rôle de relais auprès du Service Public de Wallonie (SPW) pour la rénovation et la réparation de leurs voiries.

Comment se déroule l'analyse des réparations à effectuer ?

Chaque année, après l'hiver, le service Travaux reprend l'ensemble des remarques et observations reçues en interne et en externe. Une mise à jour des dégâts est effectuée et une programmation des réparations s'ensuit. Il est important de souligner que l'hiver est un moment crucial pour nos routes. En effet, le sel et les déneigements successifs abiment fortement les voiries. De plus, les températures et les conditions météorologiques compliquent les interventions sur le terrain. Enfin, les centrales de tarmac « à chaud » ferment l'hiver car elles ne sont pas rentables durant la période froide. Sauf urgence, **les réparations reprennent au printemps.**



Comment signaler un trou ou un défaut dans la route ?

Soit de manière prioritaire via l'application BETTERSTREET, soit en contactant le service travaux via travaux@oupeye.be ou au 04/267.06.30.

ATTENTION : signaler un trou sur les réseaux sociaux n'est pas pertinent car le message peut être perdu dans la masse, totalement ignoré ou passé inaperçu. Il est important de suivre la bonne procédure pour que l'observation soit prise en compte.



Quel est le délai de réparation ?

Un ordre de priorité est établi en fonction :

- de la sécurité pour les usagers ;
- de l'importance de la voirie, en termes de débit de véhicules (transit ou non) ;
- de la présence du problème dans un plan plus large de rénovation, pour réduire les coûts.

De ce fait, il se peut que votre problème ponctuel ne soit pas réglé tout de suite !



« **Asphalte : ne connaissant plus les cahots du chemin, l'homme moderne ignore les rebondissements du voyage.** » (Sylvain Tesson)

10^E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE LES 21, 22, 23 ET 24 MARS

La Commune d'Oupeye s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable. Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes ou aux bénévoles **Prop'r'Oupeye** de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Rendez-vous dès aujourd'hui sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. **La clôture des inscriptions est fixée au 13 mars.** Notre Commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour plus d'informations : www.bewapp.be - gn@bewapp.be - facebook.com/bewapp.asbl

D'avance, grand merci à tous les participants !

Christian Bragard, Échevin des Travaux et de la Propreté publique



ENVIRONNEMENT

UNE NAISSANCE, UN ARBRE VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2023 ?

Alors, donnez-lui l'occasion de poser son premier acte citoyen en participant à l'opération « Une naissance, un arbre ». Durant l'année 2023, près de 250 enfants sont nés à Oupeye. Cet heureux évènement, notre Commune a souhaité le célébrer pour la quatrième fois, tout en valorisant l'importance que nous accordons à la nature et aux démarches environnementales qui se développent sur Oupeye. Nous sommes heureux et enthousiastes de vous proposer d'associer la naissance de votre enfant à la plantation d'un arbre sur le territoire communal.



Comment ? En 4 ans, 1000 arbres ont été plantés pour célébrer les naissances de ces années. Jusqu'à présent, la Commune compte en tout un labyrinthe de hêtres, parmi lesquels 250 qui sont attribués aux enfants nés en 2023.

Pourquoi ? Par ce geste fort, nous construisons un avenir agréable et durable tout en tissant des liens entre les jeunes Oupéyens et la nature qui les entoure. Tout comme ces arbres, chaque enfant aura ses racines à Oupeye, notre Terre de vies à tous !

Quoi ? Lors de la cérémonie, vous et votre enfant pourrez choisir un arbre, le parrainer en y fixant une plaquette à son nom, poser une pépite (symbole d'Oupeye) sur le portique du labyrinthe et recevoir un bracelet personnalisé.

Quand et où ? La cérémonie « Une naissance, un arbre » est programmée le dimanche 19 mai à 14h à la plaine de la Pery (rue Célestin Demblon à Vivegnis).

Son premier acte vers la citoyenneté, vers la défense de la nature.

VOUS ÊTES PARENT.S D'UN ENFANT NÉ EN 2023 ?
CONTACTEZ-NOUS !

La réglementation en matière de protection des données (RGPD) ne nous permet pas de contacter directement les parents concernés. Il est donc impératif que vous vous inscriviez auprès du service avant le 19 avril :

° soit par téléphone au 04/267.06.42,

° soit en rentrant le coupon ci- dessous,

- par mail à l'adresse b.malpas@oupeye.be ou
- par courrier à l'Administration communale – Service Environnement, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt.

✂-----

Une naissance, un arbre

Nom du.des parent.s :

Nom et date de naissance de l'enfant :

Téléphone et / ou mail :

.....

LA POLLUTION DOMESTIQUE

D'où vient-elle et comment la limiter ?

En matière de pollution, nous aimerions vous faire prendre conscience que la pollution ménagère est l'affaire de tous. Ainsi, dans nos maisons, dans nos jardins, de nombreux gestes du quotidien génèrent de la pollution domestique. Les principales causes de pollution domestique sont les « composés organiques volatiles » (COV) libérés sous forme de gaz ou de vapeur par les solvants contenus dans les produits de bricolage (peintures, vernis, colles, diluants, ...), les produits d'entretien, les cosmétiques, les bougies parfumées ou non, l'encens. L'humidité, les problèmes d'aération ou de combustion (chauffage, cuisine) sont également des sources de pollution.

Comment agir ?

Voici quelques gestes simples pour atténuer ces pollutions dans vos habitations :

- aérer régulièrement les pièces (30 min/jour) ;
- ne pas fumer à l'intérieur ;
- privilégier des produits d'entretien naturels et écologiques ;
- passer fréquemment l'aspirateur et prendre les poussières sur les meubles ;
- ne pas utiliser de désodorisant, d'encens ou de parfum d'intérieur chimiques ;
- faire contrôler chaudières et poêles ;
- placer des plantes dépolluantes pour faire de la bioépuration (purifier un milieu grâce à ces plantes qui captent les polluants et rejettent de l'oxygène dans la maison).

En cas de souci de santé, des organismes peuvent vous aider comme le SAMI, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs. Sur demande du médecin, des mesures et prélèvements sont effectués à votre domicile. Après analyses en laboratoire, un rapport est transmis au médecin afin qu'il affine son diagnostic. Vous recevez également des conseils d'aménagement intérieur afin d'améliorer la qualité de votre milieu.

Avec ces quelques conseils, chacun d'entre nous pourra limiter les pollutions domestiques mais aussi les traiter en cas de besoin.

*Joseph Simoné, Échevin
et son équipe Environnement*





PARTICIPATION CITOYENNE

BUDGET PARTICIPATIF 2024

Appel à projets : 70.000€ du budget d'investissement de la Commune d'Oupeye entre les mains de ses citoyens et associations

Après une première édition réussie en 2022 qui a vu la concrétisation de 8 projets, le Collège communal lance la seconde édition du Budget participatif de la Commune d'Oupeye dans le cadre de ses activités de Participation citoyenne.

La volonté est de développer de nouvelles propositions avec un montant total de 70.000 euros prévu dans le budget communal 2024. Objectif : encore plus d'initiatives citoyennes, de diversité et de participation pour un mieux vivre ensemble à Oupeye. Pour les citoyens d'Oupeye et les associations, il s'agit d'une façon de participer directement à la vie de leur quartier en en faisant des propositions qui améliorent la cohésion sociale, le cadre de vie ou l'environnement.

Les modalités pratiques et les nouveautés pour participer à l'appel à projets 2024

Si l'enveloppe de 70.000€ reste inchangée par rapport à 2022, le plafond de 10.000€ maximum est supprimé afin de mettre sur un pied d'égalité toutes les propositions indépendamment des montants en leur laissant la chance d'être rentrées et analysées que le montant soit inférieur ou supérieur à 10.000€. Une autre particularité de l'édition 2024 du Budget participatif est de renforcer la collaboration entre l'Administration, les citoyens et le jury et l'accompagnement des porteurs de projets par deux documents de référence :

- 1. Le formulaire de candidature à rentrer pour le 30 avril 2024 au plus tard** (disponible via la plateforme <https://citoyen.oupeye.be/fr/>) qui invite les participants à détailler leurs idées en prenant en compte ses différents aspects (finalité et plus-value, financier, organisationnel, logistique, administratif, ressources humaines...);
- 2. Le règlement du Budget participatif 2024 validé par le Conseil communal** (disponible via la plateforme <https://citoyen.oupeye.be/fr/>) qui précise, notamment :
 - la définition des critères de sélection au regard desquels les projets seront évalués de façon collégiale par le jury selon des indicateurs qui permettront d'apprécier la rencontre de ces critères avec une cotation sur dix points par critère ;
 - l'organisation d'une réunion préalable à la rentrée du formulaire de candidature avec l'Administration afin de permettre aux participants d'apporter d'éventuels éclaircissements à leur descriptif ;
 - l'organisation d'une rencontre entre les porteurs de projets et le jury, après dépôt du formulaire, afin de défendre leur dossier ;
 - l'élargissement de la composition du jury avec trois citoyens en plus qu'en 2022, à savoir 6 citoyens, 3 représentants de Commission communale et 1 représentant de l'Administration.

Vous souhaitez être membre du jury ? Contactez notre service Participation citoyenne jusqu'au 15 mars ! Intéressé(e) ? citoyennete@oupeye.be ou 04/267.07.25



POTAGERS COLLECTIFS

Lieu apaisant de rencontres et d'échanges, morceau de terre à cultiver dont les récoltes sont pour vous et partagées, le potager collectif est un outil qui permet de dynamiser la cohésion sociale, de contourner les augmentations alimentaires et de stimuler l'esprit jardinier.

Votre Commune continue d'investir dans les potagers collectifs !

2021 : plusieurs bacs potagers ont été installés sur la place de Houtain.

2022 : un grand potager a été mis en place dans la Cité Wéry à Haccourt.

2023 : des infrastructures ont été aménagées et des légumes divers et variés ont été plantés et récoltés avec les premiers jardiniers.

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de cultiver une petite surface potagère vous titille ?

Rejoignez-nous ! Il y a beaucoup de bonnes raisons de cultiver la terre, de récolter et de manger de bons légumes. C'est aussi une occasion de partager, d'échanger et d'apprendre. A ce sujet, une formation en potager bio de 10 ateliers est actuellement organisée au Château d'Oupeye. Dépêchez-vous ! Il reste quelques places.

INFOS : Fernand Wislet, coordinateur des potagers collectifs : f.wislet@oupeye.be ou 04/267.07.44.



TROISIEME EDITION DES ASSEMBLEES VILLAGEOISES DU 16 AVRIL AU 17 JUIN : BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS !

Après le succès des deux premières éditions des « Assemblées villageoises », le Collège et l'Administration communale donnent rendez-vous à leurs citoyens pour la troisième fois. L'objectif est d'accueillir et d'écouter les citoyens dans un climat de convivialité afin de faire le point sur les avancées ou les améliorations à apporter au sein des sept villages de la Commune pour le bien-être des citoyens.

Nouveauté pour cette édition 2024 : l'ordre du jour sera alimenté essentiellement par les citoyens eux-mêmes

Les deux premières éditions de ces assemblées proposaient aux citoyens de discuter avec le Collège communal, à la fois, des grands dossiers transversaux à la Commune (comme le budget communal) et, à la fois, de faire un point sur les dossiers spécifiques à chaque village.



Pour cette édition 2024, l'idée est d'aller plus loin dans la prise en compte des préoccupations des citoyens et de leur laisser davantage de temps de parole par une animation qui prévoit deux parties :

1. **faire le point sur les questions propres à chaque village** sur les aspects qui impactent la vie des citoyens : la mobilité, l'environnement, les projets en cours...
2. **être à l'écoute des préoccupations des citoyens** en les invitant à faire part de leurs questions et suggestions pour améliorer le vivre-ensemble.

Les citoyens des deux premières éditions ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente. La Commune a fait son maximum pour donner suite et apporter une réponse aux préoccupations soulevées par les citoyens lorsque celles-ci relevaient bien du niveau de la Commune.

Comment les citoyens peuvent-ils proposer un point et s'inscrire ?

Dès à présent, les citoyens sont invités à faire part de leurs questions et de leurs propositions en précisant :

- le village dont il est question ;
- le nom du point proposé en précisant de quoi il s'agit, le lieu concerné ou toutes autres précisions nécessaires à la bonne compréhension de ce point.

Les citoyens peuvent contacter directement le service Participation citoyenne pour proposer un point et s'inscrire à l'assemblée villageoise qui les concerne :

- via l'adresse citoyennete@oupeye.be
- par téléphone au 04/267.07.25

Toutes les informations sont également disponibles sur la plateforme <https://citoyen.oupeye.be/fr/>

Le Collège communal invite les citoyens à noter la date de l'assemblée villageoise de leur village dans leur agenda :

- mardi 16 avril 2024 à 19h, Oupeye, salle du Conseil communal ;
- lundi 22 avril à 19h, Houtain-Saint-Siméon, réfectoire de l'école communale ;
- mardi 14 mai à 19h, Heure-le-Romain, réfectoire de l'école d'Heure centre ;
- lundi 27 mai à 19h à Hermalle-Sous-Argenteau, réfectoire de l'école communale ;
- mardi 28 mai à 19h à Haccourt, salle de gymnastique de l'école communale ;
- mercredi 12 juin à 19h, Vivegnis, réfectoire de l'école communale ;
- lundi 17 juin à 19h, Hermée, réfectoire de l'école communale.

Cindy Caps,
Échevine de la Participation citoyenne

Serge Fillot,
Bourgmestre



ÉGALITE DES CHANCES

À l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars, une grande consultation citoyenne sera mise en œuvre du 23/2 au 8/3.

Une façon pour la Commune de concrétiser sa charte pour l'Égalité des Chances, et pour les citoyens de réinvestir **leur Commune en votant pour trois noms de femmes célèbres qui seront attribués lors de prochaines ouvertures de voiries.**

En effet, à Oupeye, seules trois voiries portent des noms féminins : les avenues Reine Astrid, Reine Elisabeth et Reine Fabiola.

L'occasion est ainsi donnée aux citoyens de rééquilibrer cette réalité en choisissant trois noms parmi une liste de dix noms de femmes célèbres qui incarnent toutes des combats et des valeurs en faveur d'une société plus égalitaire. Qu'il s'agisse du droit à l'avortement, de la lutte contre les exclusions ou des combats en faveur de leur place dans la société, leurs idées sont plus que jamais d'actualité :

1. **Simone de Beauvoir**, écrivaine de l'essai « Deuxième Sexe » et icône de l'émancipation de la femme ;
2. **Rosa Parks**, militante contre la ségrégation raciale et symbole de lutte contre les inégalités raciales ;
3. **Marie Curie**, prix Nobel de physique dont la position reconnue a permis à de nombreuses jeunes filles de réaliser que la science n'était pas une discipline réservée aux hommes ;
4. **Simone Veil**, rescapée de la déportation à Auschwitz. Ministre de la Santé et à l'origine de « La loi Veil » pour la dépénalisation de l'avortement ;
5. **Hannah Arendt**, politologue, philosophe et journaliste dont les ouvrages sur le totalitarisme montrent que la dictature ne s'exerce pas seulement dans la sphère politique, mais dans toutes les sphères ;
6. **Marie Popelin**, première Belge docteure en droit, fondatrice de la Ligue belge du Droit des femmes, qui lutte pour leur égalité politique, économique ou civile ;
7. **Louise Michel**, militante féministe, institutrice et fondatrice d'une école gratuite et mixte. 190 établissements scolaires portent son nom aujourd'hui ;
8. **Anne-Josèphe Théroigne**, dite de Méricourt, pionnière liégeoise, figure majeure de la Révolution française qui a milité avec Olympe de Gouges ;
9. **Lucie Dejardin**, première parlementaire belge élue au suffrage universel sans bénéficier des voix des autres femmes, le droit de vote étant limité aux hommes jusqu'en 1948. Elle s'est portée vers les questions de lutte contre la pauvreté, contre l'alcoolisme, et en faveur du statut des enfants et des femmes ;
10. **Lise Thiry**, virologue liégeoise et ancienne sénatrice belge qui s'est battue pour la dépénalisation de l'avortement.

Comment participer ?

- Rendez-vous sur le site www.oupeye.be pour plus de précisions sur les combats de chacune ;
- Cliquez sur le lien qui renvoie vers le formulaire de vote en ligne et choisissez vos trois noms préférés pour les futures ouvertures de voiries.

Une fois le sondage citoyen clôturé, le résultat des votes sera communiqué via les canaux de communication de la Commune et soumis à l'approbation du Conseil communal.

Information et contact : Services Participation citoyenne et Égalité des Chances - citoyennete@oupeye.be - Tél. : 04/267.07.25

Cindy Caps, Échevine de l'Égalité des Chances

SALON TERRE & MER

UN PARCOURS GASTRONOMIQUE AU CHÂTEAU DÉBUT MARS !

L'an dernier, les autorités d'Oupeye ont participé à la Fête de la coquille Saint-Jacques à Erquy. C'était l'occasion pour les représentants du Collège de fixer des dates pour l'organisation d'une Fête de la coquille à Oupeye en 2024. De retour de Bretagne, nous pouvions donc annoncer que cet événement prisé se déroulerait les 8-9 et 10 mars au Château d'Oupeye.

Malheureusement, nous avons appris récemment que certains problèmes au niveau de la Mairie d'Erquy et de la Criée ne permettraient pas le déplacement des mareyeurs et des autorités bretonnes cette année.

Afin de proposer une belle alternative aux nombreux amateurs de gastronomie, de produits de la mer et de produits locaux, nous avons donc mis sur pied, avec les services communaux et quelques bénévoles, ce premier salon « Terre et Mer » au Château d'Oupeye. En effet, les produits d'Erquy, huîtres et Saint-Jacques, ne manqueront pas, deux producteurs ayant acceptés de se déplacer à Oupeye pour satisfaire les plus fins gourmets.

Dans ce cadre unique et original, nous vous accueillerons donc sous chapiteau pour un grand marché de produits d'Erquy mais aussi de nombreux artisans et producteurs locaux de notre région. Nous pouvons ainsi déjà vous annoncer que les producteurs suivants ont confirmé leur présence : la Ferme d'Artagnan, la Crèmerie Saint-Siméon, Sous le Porche, l'Artisan du Saumon, Origins Chocolate, l'Artisan du Café, Toby Vins, la biscuiterie Octogôn, un bar à bières spéciales et locales tenu par des comités de fêtes de l'entité.

Des chefs étoilés en démonstration

Durant tout le weekend, des animations se succéderont sur la scène. Parmi celles-ci, un programme musical varié avec Arno Gomez dès 19h le vendredi, Dj Double-Axl le samedi dès 16h30 et le dimanche à 11 heures le groupe Carrément lounge. Sous les commentaires de notre animateur épicurien Michel Vincent, les visiteurs pourront également assister aux démonstrations de cuisine de plusieurs chefs étoilés de la région qui travailleront les produits locaux et de la mer proposés par nos partenaires. Pour ces shows culinaires, nous remercions la Ferme Tilkin d'Heure-le-Romain qui fournira légumes et fruits de notre région.

Le Salon sera ouvert au public le vendredi 8 mars de 19 à 22h, le samedi 9 mars de 10 à 22h et le dimanche 10 mars de 10 à 18h. Et comme d'habitude, l'entrée est gratuite.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site www.oupeye.be ou suivre nos pages officielles Facebook et Instagram.

Cindy Caps,
Échevine du Commerce local

Paul Ernoux,
Échevin du Tourisme

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC)

ATELIER PARTICIPATIF LE 18 AVRIL À 19H30 AU CHÂTEAU D'OUPEYE : INSCRIVEZ-VOUS !

À la date du 20 février, vous avez été plus de 900 à remplir le questionnaire en ligne du SDC de notre Commune. Merci pour votre précieuse contribution.

Les résultats de cette enquête vont maintenant alimenter la réflexion sur l'aménagement futur de notre territoire. Plus que jamais, l'avis des citoyens compte !

Le 18 avril prochain à 19h30, le bureau d'études PLURIS présentera les objectifs de cette démarche lors d'une séance d'information qui se tiendra au Château d'Oupeye.

- Des thèmes tels que le développement socio-économique ou encore de la mobilité y seront abordés au départ de la « photo » qui aura été réalisée au travers des réponses de l'enquête en ligne et d'entretiens individuels menés avec un groupe de 12 citoyens « clés ».
- L'objectif de l'atelier sera de dégager des enjeux prioritaires pour le développement futur de notre territoire, notamment au départ de grandes cartes qui seront disposées sur les tables et que les participants pourront commenter.

Afin d'assurer la neutralité des débats, l'animation se déroulera exclusivement en présence des citoyens, du bureau Pluris et des agents du service Participation citoyenne.

Bienvenue à toutes et à tous pour construire notre territoire de demain !

Hélène Lombardo
Échevine de l'Urbanisme

Serge Fillot
Bourgmestre

Dès à présent, nous vous invitons à vous inscrire pour le lundi 15 avril au plus tard :

- via le service Participation citoyenne : citoyennete@oupeye.be – 04/267.07.25
- via la dernière page du questionnaire en ligne disponible en scannant le QR Code.



OUPEYE EN IMAGES

AH, LES BEAUX DIMANCHES AVEC LES P'TITS LOUPS

L'année a bien commencé pour les P'tits loups et les Minis-Loups au Château d'Oupeye. Les premiers spectacles ont littéralement fait salle comble avec la nouvelle création des Zakouskis intitulée « Drôles de familles en Fête » mais aussi avec l'animation musicale de Quentin Léonard destinée aux bébés dès l'âge de 4 mois. N'oubliez pas les prochaines dates, réservez dès à présent, c'est vite complet ! Le 24/3 à 15h pour les P'tits Loups avec Victorine Confiture (dès 2,5 ans) et le 21/4 pour les Minis-Loups avec les séances d'éveil musical à 9h30 et 10h45. Tél : 04/267.06.21 ou 04/267.06.20 (heures de bureau)



CHOPIN, STING ET PHILIPPE LEHAEN AU PROGRAMME !

Le 2e concert donné par les professeurs de l'Académie Royale César Franck, le 13 décembre au Château d'Oupeye a été fidèle à la renommée de l'académie visétoise. En quelques mots, il s'agissait ni plus ni moins d'un programme de haut niveau avec des œuvres de Chopin, Rossini, Bizet mais aussi Gershwin, Sting et...Philippe Lehaen (le directeur de l'Académie) le tout interprété magistralement par les professeurs de chant, clarinette, flûte, guitare, harpe, mandoline, piano, violon, trompette sans oublier les arts de la parole. Un moment inoubliable pour les amateurs de musique classique venus nombreux pour cet événement.



SENIORS

EXCURSION À MONDO VERDE LE 19 AVRIL

Nous avons le plaisir de vous proposer une excursion le vendredi 19 avril au parc Mondo Verde de Landgraaf (NL).

Le prix de 25 € comprend l'entrée, la petite restauration et donne accès aux différentes attractions du parc. Le transport sera pris en charge par l'Administration communale.

Si vous êtes intéressé par cette excursion, vous pouvez réserver auprès de Madame D. Labarbe au 04/267.07.15. avant le 11 avril.

Paul Ernoux, Échevin des Seniors



HEURE-LE-ROMAIN

JOLI MOIS DE MAI : LE TRICOT'HEURE EN FLEUR

Fortes du succès rencontré ces trois dernières années par les décorations lors des fêtes de Noël, les dames du Tricot'Heure ont eu à cœur de continuer sur leur lancée...

Du 1er mai au 31 juillet 2024, elles vous réservent une surprise avec mise de nouvelles décorations de saison sur la place du village.

Soyez curieux lors de vos balades ! Passez voir...photographiez et partagez aussi. Faites-leur part de vos ressentis et remarques éventuelles.

Page Facebook de l'association : Le Tricot'Heure.





SPORTS

COURSE ET SANTÉ : LE MAGAZINE ZATOPEK S'INSTALLE À HERMALLE !

Référence dans le domaine de la course à pied, le magazine Zatopek s'est installé en ce début d'année dans des locaux à Hermalle-sous-Argenteau. Également organisateur d'événements de courses de tous types Zatopek s'appuie entre autres sur l'expérience et les connaissances de Jean-Paul Bruwier, ancien athlète bassi-mosan de très haut niveau qui a, entre autres, représenté la Belgique lors de nombreuses compétitions internationales dont les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Nous l'avons interrogé pour mieux comprendre l'installation de **Zatopek** à Hermalle.

Pourquoi Zatopek Magazine ? Qui est-il ?

Emil Zatopek est un athlète tchécoslovaque né en 1922 et décédé en 2000. Il est à la course à pied ce qu'est Pelé au football ou Muhammad Ali à la boxe. C'est le seul athlète au monde à avoir remporté les 5.000, 10.000 et marathon lors des mêmes Jeux olympiques (Helsinki 1952). Mais nous avons choisi ce nom surtout parce qu'il était très ouvert sur le monde (il a beaucoup voyagé) et qu'il s'est battu pour les libertés (il a été malmené par l'occupant russe dans les années 60').

Ce magazine s'adresse-t-il au runner comme au trailer ?

Tout à fait. Son originalité est d'aborder tous les sujets de la vie quotidienne au travers de la fenêtre de la course à pied (histoire, psychologie, physiologie, traumatologie etc.). Il y a aussi un cahier régional avec l'agenda des courses, des portraits d'athlètes régionaux etc. Le tirage en Belgique et au Luxembourg est de 8.000 exemplaires : 3.000 pour les abonnés et le reste en kiosque. Il y a aussi des versions adaptées en France et en Suisse.

Y a-t-il un volet scientifique dans les articles de la revue ?

Le point fort du magazine est sa base scientifique et ses événements, comme « je cours pour ma forme » ou « les 15km de Liège Métropole ». Le rédacteur en chef (Gilles Goetghebuer) est un spécialiste du sport et de la santé, qui est d'ailleurs le rédacteur du grand frère de Zatopek, le magazine « Sport et Vie », très connu en France comme des grandes écoles ou universités.



Pourquoi avoir choisi Oupeye pour implanter votre maison mère ?

Nous avons deux bureaux à Bruxelles et Visé, plus centrés sur les événements mais trop petits. Oupeye avait une spécificité que n'ont pas toutes les communes : des espaces pour entreprises à

proximité d'un cadre de vie agréable. Nous l'avons trouvé à Hermalle qui disposait des entrepôts à rénover à proximité de commerces (moyennes surfaces, café, boulangerie, brasserie etc.) Un cadre idéal. Et à moins de 200m de la Gravière, quoi de mieux pour s'entraîner sur le temps de midi ! Pour l'anecdote, comme nous organisons le semi-marathon de la Province de Liège le 20 octobre, le ravitaillement du 10e km se fera dans les nouveaux locaux.

Nous remercions Monsieur Bruwier pour sa disponibilité et souhaitons de nombreux succès aux événements et au magazine Zatopek.

RÉCOMPENSES SPORTIVES ET CULTURELLES OUPÉYENNES

Appel aux candidats !

Afin de procéder à la mise à l'honneur de personnalités sportives et culturelles actives sur notre Commune, nous lançons un appel à candidatures. **Il peut s'agir d'un mérite individuel ou collectif, d'une carrière exemplaire, d'un espoir ou même d'actions fair-play.**

Si vous connaissez parmi votre association, un sportif, une équipe ou un artiste qui mérite d'être félicité, nous vous invitons à envoyer un dossier de candidature aux services des Sports et de la Culture, rue des Écoles 4 à 4684 Oupeye-Haccourt ou par mail sports@oupeye.be et culture@oupeye.be, **pour le 30 avril 2024 au plus tard.**

CAP OU PAS CAP ?

02 juin 2024

10H30 - 10KM
10H45 - 5,5KM

RUNNING d'Oupeye

Hall omnisports
Rue du Roi Albert, 175

Inscriptions :
<http://www.otopservices.be/organisateur/agenda>

Une organisation du **Service des Sports**
de la commune d'Oupeye, de la **RCA**
en collaboration avec **les Runners d'Oupeye**

OUPEYE **RCA** **OUPEYE**

4L TROPHY

L'ÉCOLE JOSÉ BODSON PREND PART À UNE BELLE ACTION HUMANITAIRE ET SPORTIVE

Nico Jourdain, 28 ans, Oupéyen de souche et ancien élève de l'école J. Bodson participe avec son ami Arnaud, au 4L Trophy, rallye d'orientation à la boussole (uniquement, le gps étant interdit), itinéraire de plus de 6.000 kilomètres dans les dunes du Sahara. Outre la performance sportive, le 4L Trophy, c'est aussi et surtout un raid humanitaire.

C'est ainsi que Nico et Arnaud emporteront avec eux :

- des cartables offerts par l'école José Bodson et remplis de matériel scolaire, tel que Bics, crayons, nécessaire de géométrie, cahiers, ...
- des sacs de sport, remplis de vareuses, plots, cerceaux, ballons ...;

Ce matériel sera remis à l'asbl « Enfants du Désert », qui permet aux enfants de suivre des cours ou de pratiquer un sport dans les meilleures conditions. 30 salles de classe ont déjà été construites, meublées et remplies de matériel scolaire grâce au partenariat avec l'organisation du 4L Trophy.

- des vivres non-périssables, don du magasin « Market Oupéye » de Vivegnis.

De plus, outre le don de matériel par les enseignants de l'école J. Bodson, les élèves pourront suivre l'équipage tout au long de son périple. La remise du matériel scolaire et du matériel sportif a d'ailleurs eu lieu, dans la cour de récréation de l'école, le lundi 12 février 2024. Ce sont les élèves de P5 qui ont donné le "Top départ" à Nico.

Vous souhaitez suivre cette folle mais belle aventure ?

Page Facebook : Lès Roudjes Doûilles – Équipage 393 – 4L Trophy 2024.

Nous souhaitons plein succès à ces jeunes rallymen et à toute leur équipe !

*Irwin Guckel, Échevin des Sports,
de la Culture et de l'Enseignement*



BALADES BAVARDES !

PROMENADES COMMENTÉES DU MARDI

En collaboration avec le Club La Godasse et la Commission Sentiers Nature et petit Patrimoine, nous vous proposons de participer aux 2 prochains parcours d'une distance approximative de 6 kilomètres. Le départ est fixé à 9 heures. Pour ces 2 jours, aucune inscription n'est nécessaire. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267.07.22.

Le mardi 5 mars : « À la découverte de la houille » au départ du Château d'Oupeye.



Le mardi 2 avril : « Balade du Diable » au départ de l'église de Hermée.



Aucune inscription n'est nécessaire. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267.07.22.

HISTOIRES EN BALADE

Suite au succès lors de la Balade contée organisée en octobre dans le cadre de la Nuit de l'Obscurité, la Bibliothèque et les services Culture et Espaces verts vous proposent une nouvelle promenade le dimanche 28 avril à 14h au départ de la bibliothèque d'Hermalle, place G. Froidmont. La balade est gratuite mais la réservation est obligatoire au 04/267.07.22 ou au 04/267.07.71 pendant les heures de bureau (voir page 14).

Christian Bragard, Échevin des Espaces verts

BIBLOUPE

BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267 07 71

bibliothequecommunale@oupeye.be. Programme complet sur Facebook /Site internet et à la bibliothèque

A partir du 20 mars, nous relançons l'opération Livres voyageurs.
Choisissez un livre, lisez- le puis relâchez-le dans un lieu public afin que d'autres puissent ensuite en profiter. Durant cette période, nous vous présenterons aussi une sélection de récits de voyages



Du 2 au 27 avril, un mois consacré à la nature et au jardin à la bibliothèque

Dans le cadre de l'opération *Le printemps au naturel*
Entre autres :

Du 2 au 27 avril : La graine et le fruit :

exposition (en collaboration avec la bibliothèque centrale du Luxembourg)

Samedi 20 avril de 9 à 13h :

> Matinée d'échange de plants et de conseils.

En collaboration avec le Cercle horticole , Racynès et Cynorhodon

> Le jardinier poète : Michaël Lambert, poète public,

déambulera dans la bibliothèque pour composer votre poème

Dimanche 28 avril à partir de 14h - Histoires en balade (voir infos dans ce numéro)

Et aussi la grainothèque, pour un échange de graines et le jardin partagé devant la bibliothèque

Programme complet en mars sur Facebook et à la bibliothèque

Du 29 avril au 3 mai. Stage de BD avec Pierrephi

Pour les 11-17 ans – 30€ - Sur réservation Bédéthèque de la Maison de la laïcité – 04/2649739

Et aussi :

> Vendredi 5 avril à 20h : Ludothèque : soirée jeux pour ados et adultes

> Mercredis 13 mars / 10 avril - 15 à 16h "Les chuchoteurs d'histoires"

Pour les enfants de 2 ½ à 8 ans

> Vendredis 15 mars / 19 avril à partir de 14h : Ludo club :

Venez jouer à un jeu de société de votre choix, du plus classique au plus original



(C) Lionel Le Nouanic pour Improbables librairies



PETITS RAPPELS PRATIQUES

RÉSERVATION D'EMPLACEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC

Vous déménagez ou attendez une livraison ? Vous devez installer un échafaudage, un conteneur ou une grue sur l'espace public ? **Réservation d'emplacements, à des fins privées, sur l'espace public, doit faire l'objet d'une autorisation préalable au moins 10 jours avant le début de l'occupation.**

DEMANDE D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC OU DES VOIRIES

04/267.07.04

policeadministrative@oupeye.be

OUPEYE



À LOUER !

MISE EN LOCATION DE PLUSIEURS PARCELLES COMMUNALES POUR UNE DUREE DE 3 ANS

Pour plus d'informations sur leur localisation, les conditions de location et d'attribution, consultez le site de la Commune d'Oupeye www.oupeye.be ou contactez Madame Melon du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h par téléphone au 04/267.07.35 ou par courriel à l'adresse : c.melon@oupeye.be

MISE EN LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL DE 90 M² RUE VISE-VOIE N°2 A OUPEYE PAR LE CPAS.

Le local est équipé de toutes les commodités usuelles pour une activité commerciale (internet, alarme, porte entrée sécurisée, air conditionné, cuisine, WC, chauffage central, double vitrage, ...).

Le local n'est pas adapté pour toute forme de restauration (pas d'extraction de fumées possible).

Le CPAS d'Oupeye se réserve le droit de refuser toute proposition contraire à la déontologie sociale dont il est investi et/ou après analyse de l'activité à développer par le candidat locataire qui serait inappropriée dans ledit local. Renseignements et visite : M. Cardinaels – 04/240.62.39 de 8h30 à 11h30.

ALZHEIMER CAFÉ À HERMALLE

ÉCOUTER, ACCOMPAGNER, INFORMER

Un Alzheimer Café est un groupe de rencontre pour les patients, les aidants et les professionnels. On s'y réunit autour d'une collation ; on ose poser des questions concrètes sur la vie de tous les jours avec Alzheimer et en discuter de façon informelle.

Celui d'Hermalle se tiendra le 4^e jeudi du mois, hors vacances scolaires, à la Résidence CHC de Hermalle, rue Jean Verkruyts, 23. Les dates prévues sont les jeudis 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 26 septembre, 28 novembre. Pour toute autre information ou pour réservation : Mme Raes – 0494/88.92.58 ou Mme Caspar – 0476/09.67.85.



EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE :

- **des animateurs de stages Sportifs (H/F) pour les congés scolaires d'été et d'automne 2024**

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature à l'attention de M. Irwin Guckel, Échevin des Sports, rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt, pour le **26 avril 2024 au plus tard**.

Ce dernier devra contenir les documents suivants : • un curriculum vitae • un certificat médical • un extrait de casier judiciaire modèle 2 • une copie du dernier diplôme • une copie de tout brevet de moniteur sportif (ADEPS) • un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants de 3^{ème} année) • une copie recto/verso de la carte d'identité. Mentionnez vos périodes de disponibilité (juillet – août – automne) ainsi que votre/vos discipline(s) sportive(s) de prédilection.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sylvie Denis au 04/267.07.23.

- **des animateurs de centre de vacances (H/F) pour les congés d'été 2024**

Les candidats, âgés de 18 ans au 30 juin 2024, à un emploi d'animateur de centre de vacances pour les mois de juillet et août, organisé par Madame l'Échevine Cindy Caps, peuvent transmettre leur dossier à Monsieur A. Di Mascia, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt, **pour la semaine du 15 avril 2024 au plus tard**.

Le courrier devra contenir les documents suivants : un extrait de casier judiciaire modèle 2 • un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants) • une copie du dernier diplôme et de la carte d'identité recto/verso • un curriculum vitae • une copie de toutes spécificités dans l'animation ainsi que les périodes de disponibilité. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Di Mascia au 04/267.07.20.

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

CHAUFFAGISTE

Calor invest srl
Thier des Bruyères 23 - 4684 Haccourt
Contact : 0479/56. 85.29

Information aux commerçants et entreprises de la Commune d'Oupeye : si vous souhaitez enregistrer votre activité dans la rubrique « VIE ÉCONOMIQUE » du site internet communal et dans notre base de données, nous vous invitons à renseigner vos informations en contactant le Service du Commerce local par téléphone au 04/267.07.58 et par email - commercelocal@oupeye.be

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil communal du 18 décembre

° Lors de sa séance du 18 décembre, le Conseil communal a décidé de fixer **les heures de fermeture des établissements de divertissement** (cafés, bars, estaminets, dancings, clubs et restaurants) du lundi au samedi inclus à deux heures du matin au plus tard et le dimanche à minuit, sans pouvoir ouvrir avant six heures du matin.

Concernant les manifestations ponctuelles organisées sous chapiteau, dans les salles, sur la voirie publique ou de toute autre manière, l'heure de fermeture est fixée à 22h du dimanche au jeudi inclus et à 2 heures dans la nuit du vendredi au samedi ainsi que dans la nuit du samedi au dimanche.

Le 17 novembre 2023, une ordonnance adoptée par le Conseil communal autorisait la fermeture à 3h des cafés et lieux de divertissement le vendredi et le samedi et à 2h les autres jours de la semaine. Etant donné qu'il y a eu des débordements dans des cafés et que de nombreux riverains continuent à se plaindre des nuisances occasionnées par lesdits cafés, mais aussi par les manifestations, le Conseil a décidé à l'unanimité de revoir les heures de fermeture.

° Le Conseil a également adopté, à 17 voix contre 7, **le budget ordinaire et extraordinaire de la Commune d'Oupeye pour l'année 2024**. Les grandes lignes de ce budget sont évoquées dans l'éditorial de cet Echo d'Oupeye (voir page 3).

° Le Conseil a ensuite adopté, à 18 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, **le budget 2024 et le plan d'entreprise 2024-2029 pour la Régie Communale Autonome (RCA)** qui gère les infrastructures sportives d'Oupeye (Complexe sportif de Haccourt, hall omnisports, etc.).

° Dans le cadre de l'organisation d'une **école de devoirs**, le Conseil communal a décidé à l'unanimité d'octroyer un subside de 10.000 euros à l'**asbl Racynes** de Haccourt. Les objectifs poursuivis par l'association rencontrant l'intérêt général en s'inscrivant dans une politique de droit à l'instruction, la Commune a décidé ainsi de soutenir cette initiative.

Toutes les infos sur www.oupeye.be



ÉNERGIE

ACHAT GROUPÉ DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

La Commune d'Oupeye s'associe une année de plus à Wikipower pour organiser un achat groupé d'électricité verte et de gaz naturel ! Grâce à la force du groupe et au principe de solidarité, les achats groupés d'énergie constituent une solution rapide et efficace pour obtenir un contrat sûr et bon marché.

Lors de l'édition 2023, ce ne sont pas moins de 725 ménages oupéens qui ont participé à cette action collaborative. Elle s'inscrit dans une démarche écologique puisque les participants bénéficient d'une électricité garantie verte et belge.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2024. Le formulaire d'inscription et toutes les informations sont disponibles sur www.oupeye.wikipower.be ou au 04/287.35.65.

Vous inscrire à l'action ne vous oblige pas à s'engager avec le fournisseur choisi par Wikipower.



Dimanche 28 avril à 14h
Départ : bibliothèque d'Hermalle,
place G. Froidmont.

Histoires en balade

Gratuit
Nombre de places limité
Réservation obligatoire
au 04/267 07 22 ou
04/267 07 71

OUPEYE **BIBLOUPE**
BIBLIOTHÈQUE D'OUPEYE

Une organisation de la commune d'Oupeye, à l'initiative des services Culture, Bibliothèques et Espaces verts



ECHEVINAT DE LA
CULTURE
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE



CINÉ-CLUB AU CHÂTEAU

Mardi 5/3 à 20h :

«CHAT NOIR, CHAT BLANC»

comédie réalisée par Emir Kusturica, sorti en 1998

Entrée: 3 € - Réservations au 04/267.07.71 et 04/267.06.17

En collaboration avec les Bibliothèques d'Oupeye



DIMANCHE DES P TITS LOUPS À 15H

LE 24/3 : VICTORINE CONFITURE

Présenté par la Cie
Raconte-moi une histoire de
ta tête avec tes mains



Pour enfants à partir de 2,5 ans

Réservations souhaitées au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h

P.A.F. : Adultes: 8€ - enfants: 6€ - Art. 27: 1.25€



Mardi 2/4 - 20h :
BLUES AU CHATEAU

The Cinelli Brothers

(blues/americana)

P.A.F. 19€/prévente 15€/1,25€ (art. 27)

Réservations au 04/267.06.17 ou 04/267.06.20



Le mardi 9/4 - 20h

“Le Togo et le Benin” par G. Piaia”

P.A.F. 5€. Réservation recommandée au 04/267.06.15 ou
04/267.06.17



Exposition Tour du Château du 5 au 24 avril

«Il était une fois... 4 illustratrices »
Avec Alice Fischer, Violette Grabski (Imagine),
Catherine Maréchal et Estelle Meens

Vernissage : vendredi 5 avril à 19h

Expo ouverte du 6 au 24 avril 2024, samedi, dimanche, lundi, mercredi et vendredi

de 14h à 17h en visite libre. Visites guidées avec animations (gratuites) pour les écoles (P4, P5 et P6) lundi et vendredi
sous réservations au 04/ 267 06 18



Le Dimanche des Minis Loups

Éveil musical pour bébés

Le 21/4 - séance de 9h30 à 10h30 ou 10h45 à 11h45 animée par Charlotte Van Hove

de 4 à 24 mois - RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le 15/4 au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h

(MAXIMUM 15 DUOS BÉBÉ/PARENT) - P.A.F. : 14€ duo bébé/parent et 8€ parent supplémentaire



Contact et renseignements:

Service de la Culture, rue des Ecoles, 4- 4684 Haccourt

Tél: 04/267 06 20

Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

AGENDA

CARNAVAL À HERMÉE

Le samedi 9/3 à 14h. Départ rue de Milmort à Hermée. Une organisation de l'unité scout Pio's 008BM. Plus d'infos sur le tracé sur la page Facebook Évènement : Carnaval d'Hermée – Cortège 2024

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Les dimanches 17/3 et 21/4 aux Ateliers du château à Oupeye, rue du Roi Albert, 50 de 8h30 à 12h30.

Infos : 0498/29.00.24 – Site internet : <https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/>

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 10/3 : Fexhe-Slins.

Le dimanche 1/4 : Cocognes au Moulin du Broukay - inscription obligatoire pour cette activité.

Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h. Les Robaleus – 04/264.81.94 – 0476/72.94.14.

Le mercredi 17/4 de 8h à 15h. Marche des Bourgeois (3-6-12-20 km) par la Royale Godasse Oupeye. Rue Sondeville, 11 à Oupeye (derrière le Château). Infos : www.lagodasseoupeye.be – Facebook « Royale Godasse Oupeye ».

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 28/3 de 16h30 à 19h30 aux Ateliers du château à Oupeye, rue du Roi Albert, 50.

Le vendredi 5/4 de 17h30 à 19h30 à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay, 2.

Le mercredi 10/4 de 16h30 à 19h au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19.

BIBLIOTHEQUE PROVINCIAL

Les mercredis 13/3, 3/4 et 24/4 :

- Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30.

Les lundis 18/3 et 8/4 :

- Haccourt : rue de Liège, 39 de 11h10 à 11h40.

- Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30.

FOIRE DU VIN DE LA BASSE-MEUSE

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31/03. Cercle Saint-Lambert – Rue du Perron 3 - 4681 Hermalle-sous-Argenteau. Infos : <https://foireduvinbassemeuse.be>

BLIND TEST LIVE

Samedi 30/3 à 20h à Haccourt, rue de Tongres 59b. Organisé par le club de foot RJS Haccourt et animé par le Zen Band.

Réservation et paiement obligatoires avant le 25/3 sur le compte BE45 0631 5727 1589, en communication : « Blind test 30/3 + nom et prénom ». Équipe de 4 – 8 €/personne. Infos : 0499/19.51.19.

CHASSE AUX OEUFs

Le dimanche 7 avril 2024 dans le parc du Château d'Oupeye. Inscriptions obligatoires.

Prochainement plus d'informations sur la page Facebook « Commune d'Oupeye ».

INVITATION AU VOYAGE

Du 7 au 13 avril : Au pays de d'Artagnan. Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt – Tél : 04/379.22.16 – 0475/33.47.00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye.

THÉÂTRE WALLON

Les samedis 20, 27/4 + 4/5 à 20h et le dimanche 28/4 à 15h, les Djoyeûs Lurons présentent « Å Bal masqué, olé olé ». Salle Les Montagnards à Houtain Saint-Siméon. Réservation obligatoire au 04/286.24.73.

MAISON DE LA LAÏCITÉ

Conférence-débat le vendredi à 14h. Le 5/3 : « Les Pouilles » - Le 19/3 : « Les années '60 en chanson avec Guy Delhasse » - Le 2/4 « Cinéma belge ».

Le mardi : ateliers tricots et jeux de 14h à 16h.

Le premier mardi du mois : bar à soupe, activité en partenariat avec le CPAS.

Le mercredi : le wallon sous forme de table de conversation.

Tous les jeudis midi, partage d'un repas convivial. 12 € pour entrée, plat, dessert. Réservation obligatoire pour le vendredi précédent 11h.

Le dimanche 28/4 à 11h : fête laïque de la jeunesse à la salle du Refuge d'Aaz à Hermée. Inscription des enfants possible jusqu'au 4 mars.

Infos / réservations / inscription au 04/264.97.39 – 0455/10.49.08. Facebook : « Maison de la laïcité Oupeye ». Rue sur les Vignes, 80 à Oupeye. INSCRIPTIONS

STAGES DE PRINTEMPS 2024

INSCRIPTIONS À PARTIR DU SAMEDI 30 MARS À 10 H VIA APSCHOOL

L'ECHO
d'
OU
PE
YE

Editeur responsable :
Serge FILLLOT, Bourgmestre
Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour les mois de mai-juin 2024, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, Service Communication, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le **jeudi 9 avril dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

OU
PE
YE

Service Population, Étrangers, État civil et Urbanisme :
uniquement sur rendez-vous !
Population, Étrangers, État civil
en ligne : rdv.oupeye.be
par tél au 04/267.06.33
par SMS au 0499/926.976
(un agent vous recontacte dans les 24h, les jours ouvrables)

Urbanisme : 04/267.06.00 – Tapez 2

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Étrangers et État civil sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Haccourt • Tél : +32 (0)4 267 06 00 • www.oupeye.be